

## Déclaration de principes

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme de regroupement sans but lucratif qui se voue à la défense des droits et à la protection des réfugiés au Canada et dans le monde, et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada. Ses membres sont des organismes impliqués dans l'établissement, le parrainage et la protection des réfugiés et des immigrants. Le Conseil est au service de ses membres pour leurs besoins en matière d'échange d'informations et d'expériences et de défense des droits.

## Comité exécutif (2003-2004)

**Président:** Nick Summers, Saint-Jean

**Présidente précédente:** Kemi Jacobs, Toronto

**Vice-Présidente:** Amy Casipullai, Toronto

**Trésorier:** Ibrahim Absiye, Toronto

**Secrétaire:** John Docherty, Montréal

### Conseillers

Jehad Aliweawi, Toronto

Andrew Brouwer, Toronto

Tigist Dafla, Edmonton

Mitchell Goldberg, Montréal

Gilbert Iyamuremye, Windsor

Eva Osorio-Nieto, Halifax

Victor Porter, Vancouver

Ariana Yaftali, Winnipeg

## Personnel

Janet Dench, Directrice

Guadalupe Macias, Administratrice

Alfred Lukhanda, Directeur de la politique en matière d'établissement

Catherine Balfour, Coordonnatrice de la communication et du réseautage

Ana Reinoza, Maria-José Merzario,

Marie-Laure Konan, Commis de bureau

Afsaneh Hojabri, Coordonnatrice du projet de traite

## Conseil canadien pour les réfugiés

6839 Drolet #302

Montréal, Québec, H2S 2T1

tél: (514) 277-7223

fax: (514) 277-1447

courriel: ccr@web.ca

# CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS CANADIAN COUNCIL FOR REFUGEES



## Rapport annuel 2003~2004



Les participants du Forum-Théâtre du CCR, Montréal, mai 2004

## Message de Nick Summers, Président du CCR

Que l'année qui s'est écoulée, depuis mon élection à la présidence du CCR, ait été intéressante, c'est le moins qu'on puisse dire ! Au cours des premières semaines qui ont suivi mon élection, nous avons eu un nouveau premier ministre et une nouvelle ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a été dépouillé de certaines de ses attributions au profit d'une nouvelle agence frontalière. Nous avons également entendu les premiers chuchotements au sujet d'une « réforme concernant les réfugiés ». Puis, nous avons consacré les mois qui ont suivi à tenter d'appréhender ce que le Gouvernement était en train de faire et à mesurer exactement les conséquences que cette « réforme concernant les réfugiés » entraînerait.

C'est sur ces entrefaites que sont arrivées les élections fédérales de juin 2004. Une fois encore, le programme du Gouvernement n'était pas des plus clairs. A telle enseigne que nous ne savons toujours pas quels aspects du système des réfugiés il veut réformer et quels changements il propose...

Cette année, bien des questions ont connu des évolutions - bonnes pour certaines et mauvaises pour d'autres.

Pour ce qui est des aspects négatifs, nous avons constaté : (1) que le Gouvernement établit de plus en plus des liens entre les questions concernant les réfugiés et celles relatives à la « sécurité »; (2) que l'objectif pour la réinstallation des réfugiés a été réduit; (3) que l'examen des demandes du statut de réfugiés aux points d'entrée a été transféré à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada; et (4) le Gouvernement continuait à refuser de mettre en oeuvre la Section d'appel des réfugiés.

Pour ce qui est des aspects positifs, dus en grande partie aux efforts du CCR et de ses agences membres, nous avons constaté les progrès suivants : (1) le Gouvernement s'est laissé convaincre de revenir sur sa décision de transférer la responsabilité de l'Examen des risques avant renvoi à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada et de la laisser à Citoyenneté et de l'Immigration Canada; (2) le Gouvernement a fini par admettre que la signature d'un seul ministre sur le certificat de sécurité était insuffisante; (3) la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et le premier ministre se sont engagés à mettre fin au patronage dans le processus de nominations à la CISR. Par ailleurs, ils se sont, jusqu'à ce jour, abstenus de s'ingérer dans la mise en place d'un processus de nomination juste; et (4) l'Entente sur le tiers pays sûr conclu avec les États-Unis n'a toujours pas été mis en application (même si cela est essentiellement dû à son caractère secondaire pour les É.-U., nous nous réjouissons de tout retard dans la mise en application d'un accord d'une telle horreur).

Cet été la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a fait des déclarations peu avisées aux médias, en critiquant les églises qui offrent l'asile à des réfugiés menacés de déportation. Ses déclarations ont provoqué une vague de soutien vis-à-vis des réfugiés et cela a donné une excellente occasion aux membres du CCR, entre autres, de souligner au public canadien la nécessité de mettre en application la Section d'appel des réfugiés.

Certains fonctionnaires nous ont récemment laissé entendre que les discussions au sujet de la « Réforme concernant les réfugiés » ont repris.

## Mandat

### Le CCR remplit sa mission en:

- offrant des occasions d'échange d'informations et d'expériences, et de perfectionnement professionnel dans le cadre des consultations, des groupes de travail, des publications et des réunions;
- coopérant avec d'autres réseaux pour renforcer la défense des droits des réfugiés;
- faisant avancer l'analyse des politiques et l'échange d'informations sur les réfugiés et les questions qui s'y rapportent;
- défendant les droits des réfugiés et des immigrants par des relations avec les médias, des relations avec le gouvernement, la recherche et l'éducation du public.

### Le mandat du CCR se fonde sur la conviction que:

- Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays (Déclaration universelle des droits de la personne, article 14.1);
- Les réfugiés, les revendicateurs du statut de réfugié, les personnes déplacées et les immigrants ont droit à une vie digne et aux droits et protections stipulés dans les accords et conventions nationales et internationales sur les droits de la personne;
- Le Canada et les Canadiens ont des responsabilités dans la protection et le rétablissement des réfugiés qui viennent du monde entier;
- Les services d'établissement pour les réfugiés et les immigrants sont essentiels à leur participation à la vie canadienne;
- Les politiques nationales et internationales sur les réfugiés et les immigrants doivent accorder une attention spéciale à l'expérience des femmes et des enfants réfugiés et immigrants et aux effets du racisme.

### Les principes organisationnels de CCR:

- Les membres du CCR reflètent la diversité de ceux qui se préoccupent des questions concernant les réfugiés et l'établissement, et les réfugiés et d'autres personnes intéressées de toutes les régions du Canada y sont représentés;
- Le travail du Conseil se fonde sur la démocratie et la collaboration;
- Notre travail est d'envergure nationale et internationale.

Espérons que nous pourrions mettre à profit l'élan de solidarité qui s'est manifesté cet été pour amener le gouvernement à comprendre que les Canadiens soutiennent les réfugiés et qu'ils veulent que notre pays soit une terre d'asile pour eux. Ce message sera transmis aux politiciens lors de la première journée de lobbying du CCR en octobre 2004.

Enfin, je voudrais faire une mise en garde. Trop souvent, nous nous laissons prendre par le combat quotidien que nous menons pour défendre les droits des immigrants et des réfugiés. Nous oublions de nous assurer que nous, en tant qu'organisation, nous nous conformons à nos propres principes. Nous ne pouvons nous permettre de manquer à notre engagement de faire du CCR un lieu d'inclusion et de renforcement pour les réfugiés, les immigrants et les gens de couleur. Nous avons des politiques qui stipulent que nous sommes favorables à l'inclusion, mais nous devons nous assurer que ces politiques soient réellement mises en œuvre. Le Comité exécutif actuel travaille dans ce sens et nous cherchons à accroître les réalisations de notre organisation. Toutefois, les agences membres du CCR ont

également leur rôle à jouer. Elles doivent s'assurer que les réfugiés, les immigrants et les gens de couleur (qu'ils soient du personnel, des bénévoles ou des bénéficiaires de nos services) aient l'aide nécessaire pour participer aux diverses activités du CCR et qu'ils soient encouragés à jouer un rôle de chefs de file au sein de l'organisation. Nous ne pouvons espérer apporter l'appui nécessaire aux nouveaux leaders si seule la « vieille garde » est en mesure de participer à nos réunions.

Je remercie le personnel du CCR qui a fait en sorte que la première année que j'ai passée en qualité de Président ait été plus facile que je ne l'aurais pensé. Je m'en voudrais également de ne pas remercier les membres du CCR qui ont durement travaillé partout dans le pays et grâce à qui, représenter le CCR auprès du Gouvernement et des organisations internationales était pour moi un plaisir et un privilège. C'est votre dévouement et votre persévérance qui ont ouvert les portes, renforcé la crédibilité de notre organisation et forcé le Gouvernement à prendre nos propositions au sérieux.

## Faits saillants 2003-2004

**L'opinion publique :** Le CCR a continué à accorder la priorité à l'éducation du public en matière d'immigration et de réfugiés. Les médias demeurent un moyen efficace pour atteindre un grand nombre de Canadiens : à cet effet, le CCR a publié 12 communiqués et ses porte-parole sont régulièrement intervenus dans les médias. Le CCR a aussi assuré la coordination des réunions régionales dont le but était de soutenir les organisations membres qui désiraient promouvoir leur présence dans les médias. Afin de fournir à ses membres les outils requis pour les activités relatives à l'éducation du public, le CCR a augmenté la quantité de documents d'information qu'il a élaborés, tels que les dépliants concernant les questions de sécurité et le besoin d'un droit d'appel pour les réfugiés. Vers la fin de l'année, un nouveau groupe coordonnateur des Communications a été constitué, et l'équipe du CCR a été renforcée par la création d'un nouveau poste de Coordonnateur des Communications et de réseautage. Ces deux modifications ont été mises en place en vue d'augmenter les capacités de communication du CCR et de ses membres.

**La traite des femmes et des filles :** Le CCR a coordonné une série de réunions régionales suivies d'une réunion nationale qui a eu lieu en novembre 2003. Ces rencontres visaient à favoriser l'échange, les activités de sensibilisation et l'élaboration de recommandations dans le but de répondre aux besoins des personnes victimes de la traite. Elles ont suscité un grand intérêt pour le sujet et elles ont permis la naissance de nombreuses relations nouvelles. Ayant élaboré un rapport au sujet des recommandations qu'il a formulées, le CCR a collaboré dans l'organisation d'une seconde série de réunions régionales dont l'objet était d'identifier une action concrète de suivi.

**Initiative d'intégration :** Le CCR a mené un projet international afin de soutenir l'intégration des réfugiés réinstallés en encourageant les échanges entre pays. Il a élaboré un document exhaustif intitulé « Inventaire des opportunités et des besoins

en matière d'intégration des réfugiés réinstallés ». Ce dernier, qui est à présent disponible sur notre site internet, contient des renseignements concernant les pratiques en matière de réinstallation et d'intégration dans 13 pays. Le projet a été approuvé lors des Consultations Annuelles Tripartites sur la Réinstallation et il a bénéficié du financement de sept pays.

**Réseautage international :** Outre son travail sur l'Initiative d'intégration, le CCR a été actif sur le plan international : que ce soit par sa participation à la délégation canadienne officielle auprès du Comité exécutif du HCR, en participant à un réseau de détention en cours de constitution ou en rédigeant des commentaires au sujet de l'ébauche du Cadre multilatéral d'entente en matière de réinstallation.

**Consultations d'automne et de printemps : novembre 2003, à Winnipeg et mai 2004, à Montréal :** Les consultations du CCR continuent à représenter une occasion incontournable pour le réseautage, la formation, l'identification des problèmes et l'élaboration des politiques du CCR. La consultation d'automne célébrait le 25<sup>e</sup> anniversaire du parrainage des réfugiés par le secteur privé, alors que celle du printemps était consacrée au thème de « Collaboration : un dialogue sur l'établissement et l'immigration. » En tout, 51 résolutions ont été adoptées, lors des deux assemblées générales. Lors de la consultation de printemps, les participants ont pris part au premier Forum-Théâtre du CCR, qui fait recours au théâtre populaire comme moyen d'éducation publique.

**Dialogue avec le Gouvernement :** Comme toujours, une importante partie du travail du CCR consistait à soumettre au Gouvernement un large éventail de préoccupations, notamment auprès de Citoyenneté et Immigration Canada, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada. Ces préoccupations ont été évoquées lors des réunions, des conversations téléphoniques et des correspondances.

# Faits saillants 2003-2004 (suite)

Parmi les aboutissements positifs, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a annoncé qu'elle procéderait à l'élaboration des directives pour les survivants de la torture (10 ans après que le CCR et d'autres organisations ont entrepris des revendications en ce sens) et le Gouvernement a procédé à des réformes du processus de nomination à la CISR (encore une revendication exprimée depuis longtemps par le CCR).

**Restructuration gouvernementale :** Le CCR s'était appliqué à réagir aux changements au sein du ministère de l'Immigration annoncés par Paul Martin, au moment de son accession au poste de premier ministre en décembre 2003. Le CCR n'a pas manqué d'exprimer ses inquiétudes concernant certaines conséquences. C'est ainsi qu'il a été invité à participer à une réunion de haut niveau avec des représentants du Gouvernement. En octobre 2004, le Gouvernement a annoncé d'autres changements, y compris l'annulation de deux

décisions que le CCR avait contestées.

**Pétition contre les renvois temporaires :** En avril 2004, le CCR et un certain nombre d'ONG ont soumis une pétition à la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Elle dénonçait la politique pratiquée par le Canada qui refoule les demandeurs d'asile vers les États-Unis sans leur accorder le droit d'être entendu. Cette pétition accuse le Canada de violer le droit international. Elle avait été préparée en collaboration avec la Harvard Immigration and Refugee Clinic et les Harvard Law School Advocates for Human Rights.

**Les enfants :** Les membres du CCR ont exprimé un intérêt particulier sur la façon dont les enfants sont affectés par la législation canadienne. À la suite d'un atelier consacré à cette question lors de la consultation d'automne, le CCR a commencé à préparer un rapport qui sera publié dans les prochains mois.

## Le CCR se fait imprimer

### Publications du CCR

- Resettlement, Durable Solutions and Signatory Countries: Policy Position, 30 June 2004
- Système de détermination du statut de réfugié - Principes essentiels du CCR, juin 2004
- Élections fédérales 2004 : questions pour les partis politiques
- Talking About Refugees and Immigrants: A Glossary of Terms, April 2004
- Questions sur les mesures de sécurité au Canada ... et leur impact sur les réfugiés et les immigrants, 22 avril 2004
- Petition to OAS - accompanying news release: " Rights Groups Urge OAS to Declare Canadian Refugee Policy a Rights Abuse", 1 April 2004
- Problèmes clé : l'immigration et la protection des réfugiés, mars 2004
- Anti-terrorism and the Security Agenda: Consequences on citizenship, immigration and refugee policies in Canada, presentation made at the Forum of the International Civil Liberties Monitoring Group (ICLMG), 17 February 2004
- Comments on proposed regulations re. immigration consultants, 12 January 2004
- Comments on proposed amendments to Immigration and Refugee Protection Regulations, published in the Canada Gazette, Part I, 27 September 2003, Comments submitted 25 November 2003
- Premier bulletin annuel sur les programmes canadiens des réfugiés et de l'immigration, novembre 2003
- CCR calls on RCMP to address anti-refugee prejudices, backgrounder, 21 October 2003
- La traite des femmes et des filles: Rapport des rencontres, automne 2003
- Le système canadien de protection des réfugiés fait défaut, 2003

### Communiqués du CCR:

- Journée mondiale des réfugiés: le CCR et la TCRI dénoncent la séparation des familles des réfugiés, 18 juin 2004
- Le CCR dénonce l'impact de la politique de sécurité sur les réfugiés, 28 avril 2004
- Le CCR dénonce les compressions budgétaires dans les services aux immigrants au Québec, 6 avril 2004
- Des groupes de défense des droits demandent à la OÉA de qualifier de contraire au droit international une politique canadienne envers les réfugiés, 1 avril 2004
- Cuts to Legal Aid in BC Threaten Fundamental Refugee Rights, 6 February 2004
- Les nouvelles règles pour les certificats de sécurité réduisent davantage les droits, 26 janvier 2004
- La nouvelle Agence frontalière menace la protection des réfugiés au Canada, 8 janvier 2004
- CCR calls on RCMP to address anti-refugee prejudices, 21 October 2003
- Le CCR dénonce la détention sur base de simple « suspicion », 2 septembre 2003

### Articles publiés dans la page d'opinion

- "Dilemma of sanctuary", Janet Dench with Mary Corkery (KAIROS), Globe and Mail 3 August 2004
- "Why sanctuary is necessary", Mitchell Goldberg, Montreal Gazette, 10 August, 2004
- "Ri case exposes a muddle", Andrew Brouwer and Janet Dench, 3 March 2004, Globe and Mail

**Site web du CCR** Visitez le site web du CCR ([www.web.ca/~ccr](http://www.web.ca/~ccr)). Ces documents ainsi que bien d'autres y sont disponibles.

**CCRlist** Gardez le contact avec le CCR à travers notre réseau de militants. Pour vous inscrire, envoyez votre nom et adresse électronique à [Guadalupe au ccr3@web.ca](mailto:ccr3@web.ca).

## GROUPES DE TRAVAIL ET GROUPES COORDONNATEURS

Les groupes de travail permettent aux membres du CCR d'échanger les informations, de développer le réseau et d'élaborer des prises de position politiques, dans des domaines d'intérêt communs. Les groupes de travail ont la responsabilité de préparer les résolutions et de planifier les ateliers lors des consultations, ainsi que de conseiller le comité exécutif en ce qui concerne la politique.

### Groupe de travail sur l'immigration et l'établissement

Ce groupe veille aux questions relatives à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada (par ex. formation linguistique, accès à l'emploi, counselling). Le groupe coordonnateur est composé de représentants des organismes provinciaux et régionaux. Co-présidents: Debbie Douglas et Sherman Chan.

### Groupe de travail sur la protection au Canada

Ce groupe de travail se préoccupe de la protection des revendicateurs du statut de réfugié au Canada et de ceux qui cherchent à venir au Canada. Co-présidents: Janis Nickel et Deborah Isaacs.

### Groupe de travail sur la protection outremer et le parrainage

Ce groupe de travail suit la sélection des réfugiés outremer, ainsi que les programmes qui leur sont offerts au Canada. Le groupe s'intéresse également à la protection des réfugiés dans le monde. Co-présidents: Marzia Ali et Tom Denton.

### Groupes coordonnateurs:

- Égalité entre les sexes
- Lutte contre le racisme
- Communication

Les groupes coordonnateurs s'assurent que le CCR accorde une importance à certaines questions. Ils sont conformés par les représentantes de groupes de travail. Norrie de Valencia présidait le Groupe coordonnateur sur l'égalité entre les sexes, Marianne van der Meij et Gideon Kpotsi présidaient le Groupe coordonnateur contre le racisme, et Jehad Aliweiwi et Judith Boer présidaient le Groupe coordonnateur des communications.

## Rapport du Comité de collecte de fonds

La collecte de fonds est une activité importante et nécessaire qui permet au CCR d'assurer l'intégrité financière de l'organisme. Elle nous permet de continuer à œuvrer pour la mise en place des politiques justes à l'égard des réfugiés et des immigrants.

L'an passé, le Comité de collecte de fonds de l'exécutif s'était assigné l'objectif de réunir 68 500 \$, en adressant des appels à travers le publipostage direct et les nouveaux amis (donateurs mensuels), et en organisant différents événements. Nous avons réussi à atteindre 93 % de notre objectif. Nous avons dépassé nos objectifs concernant le programme des Amis, en acquérant 20 nouveaux Amis. Nous avons continué à recevoir des fonds des Communautés religieuses, des syndicats et dans le cadre des dons généraux et nous avons organisé une levée de fonds qui a été couronnée de succès lors des réunions des groupes de travail du mois de février 2004. Les dons sollicités par publipostage direct ont continué à régresser, essentiellement à cause du profil démographique de notre liste et du fait que nous nous sommes plutôt concentrés sur le programme d'Amis.

**Le Comité de collecte de fonds exprime sa reconnaissance et ses sincères remerciements à tous ces membres, amis et donateurs pour leurs contributions durant l'année passée. Nous continuons à compter sur votre aide et votre générosité.**

## Comment apporter votre contribution ?

- Accueillez les réfugiés dans votre communauté
- Encouragez des attitudes positives envers les réfugiés et d'autres nouveaux arrivants parmi vos amis et voisins
- Faites du bénévolat auprès de notre secrétariat ou d'une organisation membre dans votre communauté
- Participez à nos consultations
- Soutenez-nous financièrement par un don de charité (un reçu aux fins d'impôt vous sera délivré)

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme de charité sans but lucratif. Numéro d'entreprise : 11 883 0470RR 0001. Les dons sont déductibles d'impôt.

## CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS CANADIAN COUNCIL FOR REFUGEES

### Pour l'exercice terminé le 31 août 2004

	2004	2003
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Dons	61,508	72,075
Subventions		
Gouvernements	126,521	68,474
Autres	30,232	46,165
Événements - bénéfice	2,243	2,766
Inscriptions - congrès	52,129	58,056
Cotisations	46,627	44,399
Publications	1,102	957
Intérêts	1,997	1,675
	<u>322,359</u>	<u>294,567</u>
<b>Charges</b>		
Salaires, charges sociales et autres	174,333	174,607
Frais d'administration	38,660	39,275
Dépenses de congrès	48,414	23,213
Comité exécutif	26,849	29,606
Frais des groupes de travail	20,427	5,874
Levée de fonds	2,310	1,821
	<u>310,993</u>	<u>274,396</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>11,366</b>	<b>20,171</b>
<b>Bilan au 31 août 2004</b>		
	2004	2003
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	5,294	6,560
Placements (note 4)	40,000	54,000
Débiteurs (note 5)	30,756	23,368
Frais payés d'avance	2,726	1,107
	<u>78,776</u>	<u>85,035</u>
Placements (note 4)	40,000	30,000
	<u>118,776</u>	<u>115,035</u>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	18,319	6,599
Apports reportés (note 8)	11,444	30,789
	<u>29,763</u>	<u>37,388</u>
<b>Actifs nets</b>		
Affectés au fonds de stabilisation du revenu	10,000	10,000
Non affectés	79,013	67,647
	<u>89,013</u>	<u>77,647</u>
	<u>118,776</u>	<u>115,035</u>

Des copies de l'état vérifié y compris les notes qui forment une partie intégrante des états financiers sont disponibles au bureau du CCR.